

EDITORIAL



Par
Emilie Chataud
Secrétaire fédérale
aux Familles et à la Petite enfance

Elections cantonales : un véritable enjeu politique

Les débats qui agitent la classe politique sont parfois curieux. Prenez par exemple celui qui oppose Sarkozy à lui-même en ce début d'année. Non pas les 35 heures - encore qu'il y aurait beaucoup de choses à dire sur le sujet - je veux parler des élections locales des 9 et 16 mars prochains. Selon vous, politiques ou pas politiques ?

Passons sur le fait qu'on suggère que certaines élections ne sont pas politiques. Droite et Gauche ont tergiversé puis ont fini par s'accorder : ces scrutins seront un test pour la politique menée depuis 10 mois. C'est bien, ça nous évite un effort de pédagogie sur le rôle véritable du conseiller général, du maire ou de ses adjoints et l'élaboration d'un programme. On conseille aux électeurs d'utiliser leur bulletin de vote pour dire tout leur mécontentement ou bien toute leur satisfaction à l'égard du gouvernement et du Président.

Pourtant si on pense au Conseil général du Morbihan, on se dit que oui, les élections cantonales sont un enjeu politique. Vous l'avez sans doute lu dans la presse locale : dans le budget du Conseil général, le social est un "super tanker" ! Voilà quelque chose qui nous avait échappé. Les réponses que le Département propose aux personnes âgées ou aux personnes handicapées sont pourtant loin d'être satisfaisantes. Et que dire des politiques d'insertion ?

Et je ne peux m'empêcher de penser à cette décision de ne plus accueillir les enfants de moins de 3 ans dans les écoles.

La levée de bouclier qui a suivi est surprenante, les uns ayant à cœur de montrer que la réussite scolaire dépendait de cette scolarisation précoce, les autres constatant que les pays qui ont les meilleurs taux de réussite ne sont pas ceux qui scolarisent le plus tôt. Vous avez un avis sur la question, moi aussi. Mais finalement là n'est pas le problème. Le problème, c'est qu'il n'a été offert aucune solution alternative aux parents et aux enfants et qu'il était de la responsabilité du Conseil Général de proposer de nouvelles idées en matière d'accueil ou de scolarisation des tout-petits, de garde à des horaires atypiques - une association telle que Bambino Services Plus méritait en cela d'être aidée. Il appartient au Conseil général d'aider davantage à la construction et à la mise en place des structures mais aussi d'en assurer le bon fonctionnement, de mutualiser les informations afin d'en faciliter l'accès aux familles.

Oui les élections cantonales sont politiques, nos candidats, une fois élus, ne sauraient faire les mêmes choix que la majorité actuelle. Ils auront à cœur de mettre en œuvre une véritable politique sociale.

Budget du Conseil général Quelles perspectives ?

Réuni en session plénière les 22, 23 et 24 janvier 2008, le Conseil général a adopté le budget primitif du Département pour 2008. Les élus du groupe de Gauche se sont exprimés à maintes reprises pour faire part de leurs désaccords et de leurs inquiétudes sur la politique conduite par le Président Kergueris et la majorité départementale.

Pour une véritable autonomie fiscale des Départements

En ouverture de séance, **Hervé Pellois** - Président du groupe de Gauche a tout d'abord émis "le vœu que les départements puissent enfin agir librement pour les solidarités territoriales, en véritables aménageurs du territoire, engagés dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux réalités locales. Cette liberté n'est possible qu'avec des moyens dédiés. La clarification des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales est aujourd'hui une nécessité. On ne peut en effet parler de politique départementale sans aborder l'autonomie fiscale des départements qui sera encore mise à mal après mars 2008. Nous formulons l'espoir que l'Etat tirera les conséquences de la décentralisation sur sa propre organisation et qu'il



associera aux processus de décision, les collectivités afin de faire valoir leur point de vue de financeur et de responsable de la mise en œuvre des actions."

La solidarité au cœur de la politique départementale

Entre une croissance faible au niveau national, et donc une diminution des recettes fiscales à prévoir, l'instauration de mesures telles que les franchises médicales, la baisse du pouvoir d'achat, etc., "notre collectivité sera amenée de plus en plus à prendre toute sa place pour répondre à notre première

compétence : celle de la solidarité. Nous ne pourrions nous satisfaire, comme nous en avons eu l'impression à la lecture de vos propositions pour l'année 2008, de reprendre nos obligations «légales» puis le budget de l'an passé et d'y ajouter, çà et là, quelques modifications mineures.

Nous ne pouvons nous satisfaire de résumer l'essentiel de nos politiques sociales en direction des personnes âgées, personnes handicapées ou en insertion au versement des allocations qui leur reviennent : APA, PCH, RMI puis RSA... En effet, nous devons avoir les moyens d'une politique sociale volontaire, choisie, adaptée, efficace. La crainte que nous souhaitons exprimer ici est que notre budget ne permette pas la mise en place des actions nécessaires aux besoins et attentes de la population. (...)

Suite page 2...

Rassemblement régional des candidats aux élections municipales et cantonales



**Dimanche 10 février 2008
10h00 - Salle Le Normant
Palais des Congrès de Pontivy**

Interventions notamment de :

- Jean-Yves Le Drian** - Président de la Région Bretagne
- Bernard Pognant** - Président du BREIS
- Gwendal Rouillard** - Premier secrétaire fédéral du Morbihan et les autres trois Premiers secrétaires fédéraux bretons
- Jean Pierre Le Roch** - Maire de Pontivy
- Claudy Lebreton** - Président de la Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains (FNESR)

Les candidatures déclarées pour les élections cantonales (titulaires et suppléant-e-s)

Hennebont
Gwennaëlle Cohic (PS)
Eric Froger (PS)

Lorient-Centre
Norbert Métairie (PS)
Dominique Cany (DVG)

Lorient-Sud
Yves Lenormand (PS)
Marie-Christine Detraz (PS)

Vannes-Est
Hervé Pellois (PS)
Elisabeth Chevalier (PS)

Mauron
Charler-Edouard Fichet (PS)
Renée Delalande-Bourdeau (PS)

Le Fouët
Pierre Pouliquen (PS)
Ghislaine Langlet (PCF)

Cléguérec
Serge Moëlo (PS)
Murielle Le Douaron (PCF)

Groix
Marine Tonnerre (PS)
Yann Boterf (PCF)

Guer
Jean-Marie Chadouteau (PS)
Tiphaine Bibard (DVG)

Quéven
Jean-Yves Laurent (PS)
Suppléante non désignée

Belz
Anne-Marie Boudou (Verts)
Jacky Le Mignant (PS)

Josselin
Annick Guérin (PCF)
Jean-Pierre Séné (PS)

Auray
Michel Le Scouarnec (PCF)
Marie-Annick Guitton (PS)

Plouay
Richard Gironnay (UDB)
Suppléante non désignée

Section de Vannes

Prochaine réunion de section :
Mardi 12 février 2008
à 20h30
au Palais des Arts

Campagne municipale Vannes :

Les jeudis thématiques
20h30 au Palais des Arts, les :

7 février : Vie citoyenne, culture,
international

14 Février : Ecologie urbaine

21 Février : Démocratie locale

Plus d'infos : www.vannes2008.fr

CONSEIL GÉNÉRAL

Budget du Conseil général Quelles perspectives ? (suite)



**Une politique
volontariste
dans le domaine
du logement**

“Nous ne pouvons dans notre domaine de compétence rester sourds aux attentes de beaucoup mais surtout des jeunes à un soutien actif au logement. A ce titre, nous ne pouvons qu'approuver le choix du département pour son positionnement à la mise en œuvre d'un Plan départemental de l'Habitat et le souhait exprimé de demander à l'Etat la délégation à la pierre. Nous sommes heureux de voir que vous y venez après nos demandes répétées. Cette délégation de compétence ne s'accompagne pas de transfert de moyens en personnels. Les services de l'Etat sont mis à disposition et le Conseil général devra certainement renforcer son service logement. Par ailleurs, depuis l'instauration du droit au logement opposable, l'Etat majeure

sensiblement ses crédits au logement social ainsi que les objectifs de création de logements qui passent pour la Bretagne de 3200 à 5024 en un an. Les Conseils généraux sont de facto cheville ouvrière de cette politique nationale et en charge de la bonne réalisation de ces objectifs importants avec un soutien financier inconnu.”

Agenda 21 et développement durable

Face à la volonté affichée de la majorité de s'engager dans la mise en place d'un Agenda 21, Hervé Pellois a de nouveau manifesté son inquiétude pour la démarche initiée. “Il ne s'agit pas simplement d'identifier quelques actions symboliques sous forme d'un catalogue ou de repeindre en vert les fiches actions que nous menons. Il s'agit au contraire d'une démarche ambitieuse et exigeante qui doit nous amener à concilier, dans chacune de nos décisions, le développement, le respect de l'environnement et le progrès social... Nous avons donc à convaincre et à entraîner

les Morbihannais et nous ne pourrions pas le faire sans la participation des citoyens, des élus locaux, des entreprises et des associations de notre département. (...) Nous ne comprenons pas, puisque la décision est prise de s'atteler à ce chantier, que le Département ne se donne pas les moyens tant financiers qu'humains pour le mettre en œuvre de façon ouverte, participative. Le montant prévu pour l'année en cours est si faible qu'il fait craindre une volonté tout aussi faible.

Recentrer l'action du Département sur ses priorités

“...Pour que nous mettions en place ce développement durable et solidaire souhaité par notre département, nous n'aurons pas d'autres choix que de prioriser nos interventions afin que le développement de notre territoire profite à tous les Morbihannais, qu'ils soient sur le littoral ou au cœur du Morbihan, qu'ils soient actifs ou non actifs, jeunes ou moins jeunes...”

Budget du département : “Attention, danger...”



**Yves
Lenormand**,
membre de la
Commission des
finances, a exprimé
la position du
groupe de Gauche

sur le budget primitif 2008 en relevant 4 éléments de fragilité : “Le 1^{er} concerne l'effet de ciseaux lié à une évolution des charges de 5,3 % plus forte que celle des recettes + 3,4 % (...) Le 2^{ème} est du à l'érosion sensible des concours de l'Etat et à la non compensation intégrale des transferts de compétences (...) Le 3^{ème} concerne l'évolution du produit des droits de mutation à titre onéreux qui a constitué les années précédentes

une véritable manne pour le budget, manne à partir de laquelle vous avez pu dégager de réelles marges de manœuvre (...) Le 4^{ème} élément de fragilité s'applique aux conditions de financement de la section d'investissement (...) Comme vous l'avez fait dans votre proposition d'ouverture de cette session, je prendrais une référence nautique : quand le gros temps s'annonce tous les marins du monde réduisent la voile. Vous au contraire vous y allez toutes voiles dehors et je vous dis : attention, danger !

“...Moins de bitume et plus de qualité de vie pour les Morbihannais...”

Après ces commentaires techniques du

budget, Yves Lenormand a abordé le budget sous l'angle politique et a déclaré, non sans humour qu'il se plaisait à imaginer “ce qu'il était possible de faire de plus et de mieux pour les Morbihannais en prélevant 10 % sur l'ensemble des crédits affectés à la voirie... je pensais qu'avec 6,7 M€ : on pouvait faire mieux pour la petite enfance, pour la prévention, l'insertion et la cohésion sociale, qu'on pouvait faire plus et mieux pour le logement social, pour l'environnement et le développement durable, qu'on pouvait faire plus et mieux pour le sport et les loisirs...”, et de conclure “...Si au soir du 16 mars la Gauche conquiert le Conseil général... ce qui n'est pas une perspective farfelue... c'est une autre politique qui sera mise en œuvre dans le Morbihan.”

Parmi les interventions des autres Conseillers...

André Gall a pointé les problèmes en matière d'alcoolisme et de drogue qui demeurent en Bretagne et plus particulièrement au sein du Morbihan “Avec les services de l'Etat, nous nous devons de réagir... nous formulons le souhait qu'une instance départementale rassemblant les partenaires concernés se mette en place pour appréhender cette question majeure de santé publique...”

François Hervieux a déploré la disparition du site Internet de prévention santé “Viva jeunes” : “cet outil était un modèle en France sur la mise en place d'une relation anonyme entre les jeunes et les professionnels de la santé. Que sont devenus les fonds prévus pour maintenir cette action ?”

Les moyens financiers sont insuffi-

sants pour répondre aux besoins cruciaux d'accompagnement, de création de structures adaptées aux personnes âgées et personnes handicapées. “Comment le Département va-t-il s'engager pour encourager l'intégration scolaire des enfants handicapés ? Comment le département va-t-il résoudre les 8 mois d'attente à la Maison de l'Autonomie ?

Béatrice Le Marre est intervenue sur le prochain schéma de la petite enfance qui sera présenté en juin. “Vous avez lors de la dernière session affirmé que la prise en charge des enfants de 0 à 3 ans sera une de vos priorités. Cela ne ressort pas de vos propositions. Beaucoup de questions demeurent sans réponse. Le Département a donné l'image d'une

institution peu à l'écoute pour faire évoluer son schéma en prenant en compte la diversité des besoins exprimés. (...) Nous avons déjà déploré le désengagement de la CAF auprès des mairies. (...) Si nous voulons contribuer à un accueil diversifié, une aide au fonctionnement s'avère indispensable et complémentaire. Cela contribuerait à accompagner les collectivités pour répondre au plus près aux besoins croissants de leurs populations. L'accueil des enfants à l'école ne doit se faire qu'à 3 ans sur décision de l'Etat. Aucune prise en compte des conséquences de cette disposition n'apparaît ici. Pas de proposition non plus concernant les horaires décalés. Je ne parle pas des horaires atypiques (...)

REGION BRETAGNE

Plan Pêche du ministre Barnier

Jean-Yves Le Drian réagit et fait des propositions

Si une partie du plan pêche proposé par Michel Barnier va dans le sens de la politique régionale, notamment sur les volets installation, sécurité, énergie, formation, deux aspects essentiels en sont absents et certaines mesures posent question. Jean-Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne, a fait part cette semaine de ses interrogations et propose quelques alternatives.

Les deux grands absents du plan : le surendettement et le plan de casse

Pour les élus régionaux, deux points essentiels à la pérennité de l'économie de la pêche en Bretagne sont absents du plan Barnier : le surendettement et le plan de sortie de flotte.

Pour résoudre les situations de surendettement des patrons pêcheurs -qui mériteraient une étude au cas par cas- la seule solution proposée aujourd'hui est le recours au plan de casse. En Bretagne, alors qu'un emploi en mer permet de créer entre 3 et 5 emplois à terre, la poursuite du plan de sortie de flotte pourrait avoir de graves conséquences halieutiques, économiques et sociales sur tout le territoire. Pour Jean-Yves Le Drian, il serait utile de constituer un groupe de travail expert sur le sujet.

Des dispositifs dont la mise en œuvre pose question

Après avoir mené une analyse approfondie du plan, c'est dans un état d'esprit constructif, avec une volonté d'efficacité pour la filière,

que le Président a formulé ses interrogations :

- taxe de 2% sur les ventes de poissons : Comment et par qui se fera sa redistribution ?

- les situations sont différentes suivant les types de pêches. Ne faudrait-il pas envisager des compensations "gasoil" différentes entre hauturiers, côtiers...?

- le service écologique rendu par les pêcheurs : pourquoi ne pas aller vers une mesure équivalente aux MAE appliquées en agriculture ?

- quelle redistribution entre armateur et équipage ?

Quelques propositions

La Région, qui veut parvenir à trouver rapidement une solution pérenne pour la filière pêche, fait quelques propositions :

- L'idée de la coopérative est intéressante mais il doit s'agir d'une coopérative régionale, représentative de toute la profession.

- Le partage de l'autorité portuaire entre les Régions et les Départements

rend complexe le maintien du dispositif d'exonération des redevances portuaires. Pourquoi ne pas créer un grand service d'intérêt général portuaire pêche comme il en existe dans certains pays européens ?

Pour Jean-Yves Le Drian : **"le plan Barnier porte sur trois ans, mais il faut travailler sur le long terme pour pérenniser la filière. La succession de plans n'est pas la solution. Il faut une évolution forte de la pêche"**.

Quelques chiffres sur la pêche en Bretagne

- 1 537 navires de pêche bretons dont 80% destinés à la pêche côtière (représente 28% de la flottille française)
- 6 000 marins (30% des emplois de la pêche en France)
- 301 000 tonnes de poissons et crustacés soit 51% des captures de pêche fraîche
- 1^{ère} région française pour le volume de produits débarqués
- 68 entreprises de transformation (4 350 emplois)
- 125 entreprises de mareyage (1 000 emplois)
- 700 entreprises conchylicoles - 50 600 tonnes par an (2 300 emplois)

MJS

Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

L'exception culturelle française... peut-être plus pour longtemps !

La culture est utile pour s'éveiller et est vectrice du "vivre ensemble". L'exception culturelle française c'est quoi ?

Tout d'abord elle se définit par la diversité et le brassage. Toute forme culturelle trouve une place et prend sens au sein de notre société. L'ensemble des disciplines artistiques se mêlent, se rencontrent en son sein. Elle est aussi représentée par la volonté de « démocratisation culturelle » qui a pour vocation de rendre accessible la culture à tous par divers moyens (en s'implantant auprès du public, en pratiquant des tarifs attractifs). Cette exception se base sur le fait de promouvoir les jeunes talents, les arts novateurs et les nombreuses écoles de formations délivrant des diplômés reconnus. Elle se compose aussi d'un patrimoine varié. Celle-ci existe grâce à un fort engagement financier de l'Etat directement ou indirectement par l'intermédiaire des Directions des Affaires Culturelles notamment;

partie intégrante de cette spécificité culturelle, il est indispensable à la création artistique, même si d'autres modes de subvention non publics existent. La particularité française c'est aussi le statut des intermittents du spectacle (techniciens et artistes).

Dans sa lettre de mission au ministre de la Culture et de la Communication, M. Sarkozy écrit le 1^{er} Août 2007 : «vous exigerez de chaque structure subventionnée qu'elle rende compte de son action et de la popularité de ses interventions, vous leur fixerez des obligations de résultats». Il lui demande de réfléchir à la mise en place d'un dispositif d'aide à la production qui reposerait «en partie sur le succès public des œuvres subventionnées », comme c'est le cas pour la production cinématographique. De plus il souhaite encourager le

financement privé de la culture, en augmentant le recours au mécénat et en fixant des objectifs de résultats pour les grands établissements dans la recherche de mécènes. Ces mesures mettent gravement en cause les subventions allouées à la création artistique et au patrimoine. Il exige aussi de lutter « contre les abus du régime d'indemnisation du chômage des artistes et des techniciens du spectacle » et de « limiter l'accès à ce régime aux professions et fonctions qui le justifient. » La traque aux intermittents a débuté.

Le gouvernement anéantit la culture. Nous devons contester cet idéal si nous ne voulons pas à l'avenir: taper 1, 2 ou 3 pour élire l'art noble.

Fanny Falquéro

Erika : la Région Bretagne fera appel

En faisant appel, la Région Bretagne rejette toute idée de transaction avec le groupe Total et les autres prévenus condamnés par le jugement du 16 janvier.

Le Président Jean-Yves Le Drian **"regrette l'attitude du groupe pétrolier qui conteste une décision juste qui permettait d'éloigner durablement les navires poubelles de nos côtes. Avec cette proposition de transaction, Total ne respecte ni les Bretons ni le combat légitime pour la reconnaissance du préjudice moral et écologique."**

La Région Bretagne n'entend pas dissocier la responsabilité pénale de la réparation des dommages matériels, moraux et écologiques. Avant l'ouverture du procès du Prestige en Espagne, la Région Bretagne souhaite tout mettre en œuvre pour confirmer en appel les conditions d'une jurisprudence établie le 16 janvier sur la reconnaissance lors du préjudice économique et moral.

Réaction de Nathalie Le Magueresse

Par un communiqué de presse en date du 18 janvier, **Nathalie Le Magueresse - déléguée nationale du PS pour la sécurité maritime** - se réjouit du jugement historique et exemplaire du Tribunal de Paris dans l'affaire Erika : **"(...) la reconnaissance du préjudice écologique - donnant notamment droit à réparation aux associations de défense de l'environnement - ouvre une nouvelle dimension à la sécurité en mer et à la protection des côtes."**

Langues régionales : proposition de loi socialiste

A l'initiative de Victorin Lurel, Marylise Lebranchu et **Françoise Olivier-Coupeau**, le groupe socialiste et apparentés de l'Assemblée nationale a accepté de déposer officiellement une **proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 2 de la Constitution pour reconnaître les langues régionales**.

Leur engagement aboutit à ce dépôt officiel par 204 députés socialistes et apparentés. Cette nouvelle rédaction de l'article 2 de la Constitution indiquant que **"La langue de la République est le français dans le respect des langues régionales qui font partie de notre patrimoine"**, permettra de lever bien des obstacles administratifs et réglementaires à l'utilisation, l'enseignement et à la diffusion des langues régionales et sera un signe fort en faveur de la diversité et de la richesse culturelle de notre pays. C'est enfin un préalable juridique nécessaire à la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Ils appellent le Gouvernement et les députés de la majorité à consacrer cette avancée lors de la prochaine révision constitutionnelle.

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Jeudi 31 janvier - Lorient
Voeux de la Ligue de l'Enseignement

Jeudi 31 janvier - Lorient
Réunion de la section PS

Vendredi 1^{er} janvier - Lorient
Inauguration du Pôle Femme-Mère-Enfant au CHBS

Dimanche 10 février - Pontivy
Rassemblement régional du BREIS

Actualité

Donnez bonnes gens !

Pendant que tout part à vau l'eau, le petit Nicolas et ses ministres n'en finissent pas d'affirmer haut et fort que tout va bien et que ceux qui disent le contraire ne sont que des oiseaux de mauvaise augure. Les prix montent, les revenus baissent, les Français ont le moral dans les chaussettes, l'inflation repart de plus belle, autant de signes avant-coureurs de l'arrivée d'une profonde dépression qu'annonce bon nombre de spécialistes de l'économie. D'aucuns verraient dans cette situation l'urgence d'une action gouvernementale en faveur du pouvoir d'achat mais, à ce niveau, le gouvernement fait preuve d'un autisme effarant. Pendant ce temps ils essaient d'amuser la galerie en jouant les briseurs de grève comme à l'Education Nationale ou dans les transports publics au risque de mettre à mal les principes mêmes de notre Constitution. Il y a vraiment quelque chose de pourri au royaume de France, car tous ceux qui se croiraient encore en République vont devoir déchanter. Ce n'est plus que le fait du prince qui prévaut. Tout le monde doit se plier aux foucades de Nicolas Sarkozy qui a décidé de s'attaquer aux bases de notre société démocratiques pas assez libérale à ses yeux. Rien n'est trop beau pour caresser dans le sens du poil ses amis de la finance. Certains voudraient se payer une chaîne de télévision, aussitôt dit, aussitôt fait, il propose de supprimer la pub à la télé publique et de démanteler le service info de France 3 Régions. Sa fureur libérale ne connaît plus de limites et ce qui le freine encore un peu c'est quand même la résistance dont font preuve les salariés du secteur public. Rien n'échappe à son désir de changement y compris dans sa vie privée qu'il étale très largement par médias interposés. Ce ne serait encore rien si quelques beaux esprits, tel Jacques Attali, ne venaient distiller leur venin sous couvert de modernisme exacerbé. Il est temps, mes chers compatriotes de réagir contre la marchandisation des esprits et de faire savoir au monarque qui nous gouverne que trop c'est trop et ce n'est pas la dernière aventure de la Société Générale qui risque de me contredire.

Le Cormoran

VIE DES SECTIONS

Les socialistes du canton de Belz créent la 35^{ème} section du Morbihan

A l'approche des enjeux électoraux locaux, et dans un climat national morose, ce début d'année 2008 marque une nouvelle étape dans le développement du maillage territorial de notre Fédération. En effet, ce lundi 28 janvier aura entériné la création d'une nouvelle section - la 35^{ème} - sur le canton de Belz.

Gwendal Rouillard - Premier secrétaire fédéral - a insisté sur l'importance de ces implantations dans le Morbihan : elles permettent de nourrir un débat de proximité avec tous nos concitoyens, de gagner en lisibilité politique, de préparer les échéances électorales au plus près des réalités locales. Comme il le souligne régulièrement, cela encourage de nouvelles adhésions et confirme notre parti sur tout le territoire.

Notre première rencontre officielle nous a permis de valider la composition d'un bureau majoritairement féminin ; ainsi, **Claudine Salaun** a été élue secrétaire de section. Elle sera épaulée par **Nicolas Debethune** (secrétaire adjoint) et **Emmanuelle Le Guennec** (trésorière).

La section est rentrée dans le vif du sujet, en accueillant la candidate des Verts aux cantonales, **Anne-Marie Boudou**, son suppléant étant **Jacky Le Mignant** (PS).



Les membres du bureau de la section, en compagnie de Gwendal Rouillard : Nicolas Debethune, Claudine Salaun - secrétaire de section, Emmanuelle Le Guennec - trésorière.

Ainsi, après avoir réglé les problèmes de forme, nous avons balayé avec nos candidats les sujets d'actualité : cela m'a permis d'apprécier toute la connaissance que nos militants ont de leur canton et de son développement. Cette force collective que nous découvrons ensemble renforce notre détermination à réaffirmer notre image sur un canton livré à la droite depuis toujours.

Cette soirée a été l'occasion d'aborder notre projet départemental, de souligner l'importance du pack breton, c'est-à-dire cette dynamique politique Région Bretagne / Fédération du Morbihan sur laquelle nous devons nous appuyer.

C'est au niveau régional que nous aurons la possibilité, avec l'ensemble de nos partenaires, de faire basculer le Conseil général à gauche.

Après une première soirée riche de débats, la section a très officiellement pris acte d'une nouvelle date de rencontre, en attendant avec impatience la prochaine création de la 36^{ème} section...

Stéphane Le Guennec
Secrétaire fédéral
auprès du Premier fédéral
Membre de la section
du canton de Belz

Les voeux pour 2008 de la section de Lanester



En présence du Président de Région Jean-Yves Le Drian et de Gwendal Rouillard, Alain L'Hénoret a souhaité qu'en 2008, après une année 2007 difficile, la Gauche et le PS "entrent dans un processus de rénovation" et "retrouvent le sens du collectif".



Le secrétaire de section a ensuite tenu à souligner que "l'année 2008, pour les socialistes lanestériens, marque la fin d'un cycle qui a commencé en mars 2001 par un naufrage et se terminera - je n'en doute pas - en mars avec le retour d'un groupe socialiste au sein du conseil municipal. (...) Une autre période s'ouvre en effet, avec la participa-

tion à une nouvelle aventure au sein d'une nouvelle équipe derrière Thérèse Thierry. A Lanester, le PS, comme ces dernières années, a su montrer suffisamment responsable pour contribuer à l'émergence d'une alliance à gauche avec LNC, les Verts et l'UDB. (...) Aujourd'hui le PS participe à l'élaboration du projet municipal ; il sera demain, en tant que groupe politique, au sein de l'alliance Lanester Ensemble et Solidaires un partenaire efficace, responsable, force de propositions modernes et solidaires et non pas sclérosés dans la gestion quotidienne."

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :
Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan
Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gaüter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr
Site Internet : www.ps56.fr